



MISE AU CONCOURS

Accueil de l'enfance

Educateur·trice·s de l'enfance ou assistant·e·s socio-éducatif·ve·s (entre 30% et 55%)

Plusieurs contrats de durée indéterminée (préscolaire et parascolaire)

Educateur·trice·s de l'enfance ou assistant·e·s socio-éducatif·ve·s (entre 20% et 80%)

Plusieurs contrats de durée maximale / de durée déterminée (soutien EBS, congé maternité)



Activités

- Garantir un accueil de qualité à l'enfant et à sa famille
- Assurer la sécurité affective, physique et psychique de tous les enfants accueillis
- Favoriser un lien de qualité et d'échange avec les familles et les divers partenaires
- Proposer des activités régulières et variées selon le développement des enfants
- Collaborer à l'ensemble des activités de la structure d'accueil (colloques, projets pédagogiques, fêtes annuelles, commandes de matériel, etc.)

Exigences

- Diplôme ES d'éducateur·trice de l'enfance ou CFC d'assistant·e socio-éducatif·ve (ASE)
- Flexibilité à travailler dans plusieurs structures sur le territoire de la commune de Val-de-Travers
- Savoir gérer de façon autonome un groupe d'enfants entre 3 mois et 4 ans (préscolaire), entre 4 et 12 ans (parascolaire)
- Respecter la ligne pédagogique établie par le service de l'accueil de l'enfance

Avantages

- Un travail varié au sein d'une équipe dynamique
- Des conditions salariales attractives

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2025 ou à convenir

Pour tout renseignement complémentaire, Camille Ahmetaj, cheffe du service de l'accueil de l'enfance, est à votre disposition au 032 886 43 03 ou par courriel : camille.ahmetaj@ne.ch.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, certificats, diplômes, etc., doivent être adressées jusqu'au 24 novembre 2024, au service des ressources humaines, RessourcesHumaines.VDT@ne.ch.

Val-de-Travers, le 6 novembre 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

